



Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne

14, rue de Beauce 41600 Lamotte-Beuvron.

02.54.88.25.70

www.grahs.1901.org grahsologne@orange.fr

Pour le Salon : printempsdeslivres@grahs.fr

« Le Printemps des Livres en Sologne 26 et 27 Mars 2022 »

La 11^{ème} édition du Printemps des Livres organisé par le GRAHS se déroulera, si les conditions sanitaires le permettent, le samedi 26 Mars 2022 après-midi et le dimanche 27 Mars 2022 toute la journée à la salle des fêtes de Lamotte-Beuvron.

Comme lors de nos précédentes éditions nous accueillerons des écrivains, des dessinateurs, des éditeurs, des musiciens, bien évidemment dans le respect des consignes sanitaires communiquées par la préfecture.

Notre but reste le même : promouvoir les ouvrages et les réalisations de tous ceux qui enrichissent culturellement la Région Centre Val de Loire et la Sologne, dans un esprit de convivialité.

Nous vous demandons de remplir avec le plus grand soin le bulletin d'inscription et de bien vouloir réserver vos repas (dont le menu vous sera communiqué ultérieurement) lors de l'inscription. Un service extérieur de restauration sera chargé de ce déjeuner, avec plat chaud, qui reste un moment de convivialité et d'échanges entre les participants.

Vous pouvez réserver le nombre souhaité de tables et de grilles sur un ou deux jours.

Seront prioritaires les auteurs n'étant jamais venus, ceux ayant un ou plusieurs ouvrages récents et les inscrits de 2021 qui n'ont pu participer pour cause d'annulation.

Vous trouverez sur notre site Internet www.grahs.1901.org toutes les informations complémentaires. Si besoin, n'hésitez pas à nous joindre de préférence par mail : printempsdeslivres@grahs.fr. La charte vous sera adressée avec la confirmation de votre inscription.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, le bulletin d'inscription est à nous retourner **au plus tard le 31 janvier 2022.**

Seules les inscriptions accompagnées du règlement* seront prises en compte **dans l'ordre d'arrivée**, sous réserve d'acceptation par le comité d'organisation**.

Vous pouvez aussi nous suivre sur la page Facebook du GRAHS.

**Les chèques seront encaissés aux alentours du 10 mars. En cas d'annulation avant le 10 mars ils seront détruits, mais en cas d'annulation tardive (après le 10 mars) due à une cause indépendante de notre volonté, le remboursement vous sera effectué déduction faite de 5 euros en lien avec les frais engagés.*

*** afin de conserver la cohérence du salon, l'aval du comité d'organisation du PDL est obligatoire*

Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne.

Siège social : 14, rue de Beauce, 41600 Lamotte-Beuvron ; Association Loi 1901- N° SIRET :
451 596 050 00018 - Code APE / NAF : 913E